

<https://www.aefinfo.fr/depeche/717909-le-directeur-sanctionne-du-lycee-privé-immac-se-di...>

Sabine Andrieu

7 min read

Le directeur sanctionné du lycée privé Immac se dit victime d'un prisme idéologique opposé à un élitisme républicain

Christian Espeso, le directeur de l'établissement catholique palois Immaculée conception, suspendu pour trois ans par le rectorat de Bordeaux, s'est défendu, le 16 septembre 2024, sur le *Figaro-TV* et dans le magazine *La Vie*. Niant toute attaque contre la laïcité, il dénonce un "rapport à charge" de l'Inspection générale et une sanction dirigée contre la liberté scolaire. Il se pose en victime d'un "prisme idéologique" opposé à la vision d' "élitisme républicain" qu'il défend. Un credo qui, selon lui, "rencontre l'adhésion de nombreuses familles" et a assis la bonne réputation de l'Immac.



Le directeur écarté a pris la parole dans les colonnes du Figaro et de La Vie, jugeant qu'à travers son cas, c'est la liberté scolaire et le caractère propre des établissements privés qui sont attaqués. Figaro-TV

"En quel honneur ne pourrions-nous pas proposer du catéchisme ? Nous nous appelons Immaculée conception", s'agace, au [micro du Figaro-TV](#), Christian Espeso, le responsable de l'institution catholique paloise que la rectrice de Bordeaux vient de suspendre pour trois ans de ses fonctions de directeur, à la suite d'une enquête de l'[J.G.E.S.R](#) ([lire sur AEF info](#)). Pour lui, le caractère propre, reconnu par la loi Debré aux établissements privés, "ne s'applique pas qu'à l'établissement mais aussi à l'enseignement" et il a été bafoué par la sanction rectorale dont il a écopé.

Les points reprochés au directeur

Le directeur déchu de l'Immac s'est vu reproché un certain nombre de manquements au contrat d'association, par le rectorat, dans un courrier adressé en janvier, mais aussi dans une enquête du quotidien *Libération*, paru en février, et par une intersyndicale, réunie en mars ([lire sur AEF info](#)). Soit des séances de catéchisme obligatoires et évaluées dans certaines classes de son collège-lycée, des sacrements religieux (confessions) dispensés pendant les heures de cours, la censure de certains ouvrages et œuvres choisis par des professeurs, ou encore la tenue d'une conférence de Mgr Aillet, l'évêque ultra-conservateur de Bayonne, pendant le temps scolaire, et l'intervention d'un historien controversé, Reynald Secher, défendant la thèse d'un génocide des chouans en Vendée pendant la Révolution française.

Dans son interview à *La Vie*, Christian Espeso précise qu'il est "accusé d'entorses à la laïcité, d'atteinte à la liberté pédagogique et de management sévère voire violent". Il affirme qu'il n'a "jamais été entendu par le rectorat, alors que l'inspection s'est déplacée dans son établissement le 4 avril 2024 pour des auditions" dont il n'a eu "aucun retour". "J'ai reçu le 8 juillet un rapport à charge, puis cette convocation au rectorat le 29 août, pour un entretien disciplinaire", raconte l'ancien directeur.

Le programme ? "Une borne inférieure, pas supérieure"

Concernant les séances de catéchisme reprochées à Christian Espeso, il explique au magazine qu'il s'agit de "cours d'instruction religieuse, obligatoires en 6e et en seconde (à

l'entrée dans l'établissement) puis facultatifs ensuite". Il assure avoir cessé de lui-même de les évaluer en 2021 – oubliant de mentionner que la cellule académique Valeurs de la République a été dépêchée en 2019 sur ce point dans l'établissement.

Christian Espeso s'explique aussi sur le sujet des sacrements religieux : "un élève est arrivé en retard en cours après une confession. C'est un fait ancien et cela ne s'est pas reproduit", assure-t-il. La censure d'ouvrages ? Christian Espeso reconnaît le retrait du *CDI* d'une BD "contenant des scènes d'inceste choquantes", mais il assure défendre la liberté pédagogique. "Certes, j'ai critiqué la réforme du collège de 2016, mais j'ai toujours dit aux professeurs de respecter les programmes. Mais le programme est pour moi une borne inférieure, non supérieure, et je les encourage à aller au-delà", explique-t-il dans la vidéo accessible sur le site du *Figaro*.

L'intervention de Mgr Aillet devant les élèves de Terminale ? "Il est venu sur une heure d'enseignement optionnel. J'ai invité les élèves, classe par classe, à y assister mais ceux qui ne viennent pas à ces conférences ne sont pas punis", répond-il au journaliste du *Figaro-TV*. La conférence de l'historien controversé Reynald Secher ? Cet historien n'était pas le seul à s'exprimer sur le sujet des "guerres de Vendée" et il y a eu "débat contradictoire" avec un universitaire, indique l'ex-directeur au magazine catholique *La Vie*.

Management brutal ou reprise en main d'un lycée déclinant ?

Christian Espeso balaie également les accusations de "management brutal" tout en expliquant au *Figaro-TV* avoir mis fin à "des libertés" que prenaient des professeurs et aux "heures de cours perdues", lors de son arrivée dans ce collège-lycée en 2013.

"Je suis adepte d'une pédagogie classique, d'une transmission explicite des fondamentaux, avec des groupes de niveau, des paliers de progression. Pour autant, je ne crois pas qu'il n'y ait qu'une seule manière d'enseigner. Au sein de l'établissement, une cellule d'innovation, créée il y a 10 ans, introduit d'ailleurs des pratiques pédagogiques nouvelles, tels l'aménagement des espaces, la classe inversée, la co-intervention, la différenciation... ", avance l'ex-directeur de l'Immac à *La Vie*.

Au *Figaro-TV*, il dit défendre une "école de la transmission". "Je défends un élitisme républicain, ce qui semble contrarier certains qui, eux, défendent une autre vision de l'école et qui, dans le classement Pisa, montrent l'échec de cette dernière", déclare

Christian Espeso, qui déplore "le prisme idéologique" de ceux qui l'accusent. Une approche approuvée selon lui par "de nombreuses familles" et qui a permis de redorer le blason de l'Immac, qui "partait à vau-l'eau" avant 2013.

La justice bientôt saisie

Ses détracteurs, qu'il évalue pour *Le Figaro*, tantôt, "entre 4-5 professeurs", tantôt dans une fourchette de "8 ou 9", sont minoritaires dans un établissement, qui compte 250 personnels, soutient-il. Aux "trois témoignages anonymes contre lui" contenus dans le rapport de l'Inspection, il oppose les attestations de soutien d'une centaine d'enseignants, sollicités par ses avocats pour témoigner et les nombreux messages de soutien – "un par seconde" affirme-t-il dans son interview filmée – reçus des familles, des élèves, "et de toute la France".

Christian Espeso espère "être blanchi" par la justice de toutes les accusations pesant contre lui. Ses avocats doivent déposer un référé devant le tribunal administratif de Bordeaux la semaine prochaine.

"une liberté d'organisation dans le cadre des obligations réglementaires" (Dgesco)

Lors d'une audition le 18 septembre par la commission éducation de l'Assemblée nationale, la Dgesco Caroline Pascal s'est exprimée sur cette affaire. "La liberté d'organisation est un cadre qui participe du caractère propre de l'enseignement privé sous contrat, dans une forme de limite qui doit être considérée par les services du rectorat et la DAF", souligne la nouvelle Dgesco. Le caractère propre laisse à ces établissements "la possibilité d'une totale liberté d'organisation dans le cadre des obligations réglementaires", ajoute-t-elle. "Je n'ai pas eu connaissance du dossier, mais il semble que les autorités académiques aient considéré que la liberté d'organisation avait dépassé le cadre du caractère propre."